Guichet Richesse

Activités de suivi

Table des matières

Fiches-ressources

Fiche-ressource 1 : Votre expérience au guichet « Richesse » 3

Fiche-ressource 2 : Qu'est-ce qui fait qu'un pays est riche ? 4

Fiche-ressource 3 : La distribution de la richesse dans un pays 5

Fiche-ressource 4 : La distribution de la richesse en Belgique 6

a. La sécurité sociale 6
b. Les droits de succession 7
c. Les autres impôts 9

Fiches-réponse

Fiche-réponse 1 : Votre expérience au guichet Richesse 11

Fiche-réponse 2 : La richesse dans le monde 12

Fiche-réponse 3 : La richesse en Belgique 16

Fiches-ressources

Fiche-ressource 1 : Votre expérience au guichet « Richesse »

Ce guichet vous a montré qu'il existait des inégalités de revenus entre les pays et qu'il existe des différences salariales entre professions à l'intérieur d'un même pays. Cela signifie donc que le travail n'est pas estimé à la même valeur partout dans le monde.

L'Atlantide, le Rwenzoria, la Laponie et l'Amazonie sont des noms imaginaires, mais ils ressemblent à ceux de pays qui existent vraiment. « Atlantide » faire référence à l'Amérique du Nord et à l'Europe occidentale, « Laponie » aux pays scandinaves, « Rwenzoria » représente le continent africain et « Amazonie », l'Amérique du Sud. Dans chacune de ces régions, une image stéréotypée nous vient à l'esprit : l'Amérique du Nord avec ses grands bâtiments et ses richesses, l'Afrique avec ses cabanes dispersées dans la savane. Tout le monde en Amérique du Nord est-il riche et prospère et tout le monde en Afrique est-il pauvre et dépendant de l'aide internationale ?

Réfléchissez : où situeriez-vous la Belgique ? L'image que nous donne le guichet correspond-elle à la réalité ?

Fiche-ressource 2 : Qu’est-ce qui fait qu’un pays est riche ?

Dans le temps, on regardait son produit intérieur brut (PIB). C’est la valeur de tous les biens produits dans le pays en un an. Si cette valeur était plus importante que l’année précédente, le PIB augmentait et le pays était plus riche ; si le PIB diminuait, le pays était devenu plus pauvre. Cela donnait une vision faussée des rapports entre les pays. Les habitant·es des pays pauvres consomment de nombreux biens et services produits localement, avec entre autres une main-d’œuvre bon marché, de sorte que le coût de la vie dans ces pays est généralement bien inférieur à celui des pays riches. C’est pourquoi on se sert aujourd’hui de la « parité de pouvoir d’achat » (PPA). C’est une méthode pour comparer le pouvoir d’achat dans deux pays. Le pouvoir d'achat indique quelle quantité de biens et services un ménage peut acheter en moyenne avec ses revenus. Dans le cadre du PPA, on parle, bien entendu, de ce qu’un pays peut acheter en moyenne avec ses revenus.

Sur cette page Wikipédia, vous pouvez rechercher la PPA de la Belgique et la comparer aux PPA d’autres pays : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_par_PIB_(PPA)_par_habitant

Une méthode simple et populaire pour faire cette comparaison est l’indice Big Mac, inventé par le magazine *The Economist* en 1986. Elle consiste à regarder combien un Big Mac coûte dans un pays et à comparer ce prix à celui appliqué dans d’autres pays (il faut bien entendu les comparer dans des devises identiques comme l’euro ou le dollar par exemple). L’utilisation du Big Mac comme indice de comparaison peut s’expliquer par le fait qu’un Big Mac est une sorte de « panier » de produits (viande, pain, salade, mais aussi main-d’œuvre et électricité) et qu’il reflète donc assez bien le niveau de prix moyen dans un pays.

En suivant le lien ci-dessous, vous trouverez l’indice Big Mac le plus récent de nombreux pays, dont la Belgique. Si vous voulez en savoir plus sur l’inflation dans un pays, le prix du pétrole ou le prix de toutes sortes de produits, cliquez sur le pays même et vous verrez ces infos supplémentaires.

L'inflation est une augmentation générale des prix des biens et des services. Cela signifie que avec un euro, vous pouvez acheter moins aujourd'hui qu'hier. En d'autres termes, l'inflation déprécie la valeur de l’argent au fil du temps.

Cela permet une comparaison objective avec d’autres pays.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Indice_Big_Mac
https://www.economist.com/big-mac-index (en anglais)

Fiche-ressource 3 : La distribution de la richesse dans un pays

Il existe donc des inégalités de richesse entre pays. Mais il y a aussi des inégalités de richesse à l'intérieur d'un même pays. Pour la mesurer, on utilise le coefficient de Gini. C'est un nombre entre zéro et un (parfois entre zéro et cent), où « zéro » signifie que l'égalité est totale, que tout le monde gagne la même chose, et « un » qu'une seule personne détient toute la richesse d'un pays. Aucune de ces deux situations extrêmes n'existe dans la réalité, bien entendu !

Sur cette page web, vous pouvez comparer le coefficient de Gini de la Belgique avec celui de l'UE et voir les différences entre les trois régions de Belgique.

https://www.indicators.be/fr/i/G10_GIN/fr

Cette page internet (https://www.gapminder.org/dollar-street/?countries=fr) présente différentes familles d'un pays et montre les inégalités dans un pays, en l'occurrence la France. Cette comparaison n'existe pas pour la Belgique. L'idée est que vous vous rendiez compte des inégalités dans un même pays.

https://www.gapminder.org/dollar-street/?countries=fr

Fiche-ressource 4 : La distribution de la richesse en Belgique

Deux types d'impôts ont pour principale fonction de redistribuer la richesse au sein de la population.

a. La sécurité sociale

La sécurité sociale en Belgique est un système reposant sur la solidarité (organisée par l'État) qui permet de redistribuer les revenus à différentes personnes, à différentes périodes de leur vie : maladie, perte du travail, ... La solidarité de chaque ménage avec tous les autres fait en sorte que les personnes bien portantes paient pour les malades, les personnes qui travaillent pour celles qui sont au chômage, les salarié·es pour les bénéficiaires d'allocations.

Le financement du système est une sorte d'impôt qui est directement retenu sur le salaire brut. Cet impôt est plus connu sous le nom de « cotisations sociales ». Le salaire brut est le salaire payé par les employeur·ses à leurs employé·es. De ce salaire brut sont retirés les cotisations sociales (cotisations à l'ONSS) et des impôts (ce montant n'est donc pas versé sur votre compte en banque). Le montant restant est appelé salaire net.

Cet impôt est obligatoire. Comme tout le monde doit apporter sa pierre à l'édifice, on parle de solidarité.

Le montant à payer n'est pas le même pour tout le monde. On retient le même pourcentage de 13,07 % sur le salaire brut, mais ce salaire brut n'est pas le même pour tout le monde. Les travailleur·ses avec un revenu élevé paient des cotisations plus élevées que ceux et celles avec un revenu plus faible.

« ONSS » , soit l'« Office national de la sécurité sociale », est l'institution chargée de la gestion de ces cotisations. Mais que fait l'ONSS avec ces cotisations ? Les ouvrier·ères et employé·es reçoivent un revenu de remplacement quand ils/elles :

- souffrent d'une maladie professionnelle ;
- prennent leur pension ;
- sont au chômage ;
- sont malades.

L'ONSS soutient également l'assurance maladie. Vous-même payez une cotisation à la mutuelle de votre choix, mais chaque mutuelle reçoit encore un montant complémentaire de l'ONSS.

Enfin, c'est aussi l'ONSS qui finance les allocations familiales.

b. Les droits de succession

Dans ce cas-ci aussi, on applique un principe de redistribution : les familles riches laissent de grosses sommes d'argent, sur lesquelles les héritier·ères doivent payer un impôt. Cet impôt profite à toute la population car il est versé aux différentes Régions.

Les droits de succession sont calculés selon différents tarifs, qui dépendent du degré de parenté avec la personne défunte et de l'importance de l'héritage. Plus le lien de parenté est étroit, moins les droits sont élevés. Plus le montant est élevé, plus l'impôt est élevé. Ci-dessous les tarifs pour les membres de la famille en ligne directe. Il s'agit de la famille qui descend directement de la personne défunte : enfants, enfants adoptés et à certaines conditions beaux-enfants (ce n'est pas automatique, cela doit être spécifié dans un testament). Le/la conjoint·e ou le/la cohabitant·e sont imposé·es suivant le même régime.

En Flandre

Tranche en euro	Taux d'imposition
de 0,01 à 50.000	3 %
de 50.000,01 à 250.000	9 %
à partir de 250.000,01	27 %

À Bruxelles

Tranche d'imposition en euros		Taux du droit par tranches (%)
De	**À (inclus)**	
0,01	50.000	3 %
50.000,01	100.000	8 %
100.000,01	175.000	9 %
175.000,01	250.000	18 %
250.000,01	500.000	24 %
Au delà de 500.000		30 %

Source : https://finances.belgium.be/fr/particuliers/famille/deces/droits-succession/bruxelles-wallonie

En Wallonie

Tranches d'imposition en euros		Taux du droit par tranche (%)
De	**À (inclus)**	
0,01	12.500	3 %
12.500,01	25.000	4 %
25.000,01	50.000	5 %
50.000,01	100.000	7 %
100.000,01	150.000	10 %
150.000,01	200.000	14 %
200.000,01	250.000	18 %
250.000,01	500.000	24 %
au-delà de 500.000		30 %

Source : https://finances.belgium.be/fr/particuliers/famille/deces/droits-succession/bruxelles-wallonie

Si on compare ce tableau avec les tarifs appliqués aux personnes extérieures à la famille, on voit que l'impôt est nettement plus élevé pour ceux-ci.

En Flandre

Tranche en euro	Taux d'imposition
de 0.01 à 35.000	25 %
de 35.000,01 à 75.000	45 %
à partir de 75.000,01	55 %

À Bruxelles

Tranches d'imposition en EUR		Taux du droit par tranche (%)
De	**À (inclus)**	
0,01	50.000	40 %
50 000,01	75.000	55 %
75 000,01	175.000	65 %
Au delà de 175.000		80 %

Source : https://finances.belgium.be/fr/particuliers/famille/deces/droits-succession/bruxelles-wallonie

En Wallonie

Tranches d'imposition en euros		Taux du droit par tranche (%)
De	**À (inclus)**	
0,01	12.500	30 %
12.500,01	25.000	35 %
25.000,01	75.000	60 %
75.000,01	175.000	80 %
au delà de 175.000		80 %

Source : https://finances.belgium.be/fr/particuliers/famille/deces/droits-succession/bruxelles-wallonie

c. Les autres impôts

Pour en savoir plus sur les autres impôts : voir guichet équilibre.

Fiches-réponses

Fiche-réponse 1 : Votre expérience au guichet Richesse

Question 1 :

Avez-vous trouvé la phrase cachée ? Vous souvenez-vous de cette phrase ? Elle évoquait des inégalités mais lesquelles ? Que pensez-vous de ces inégalités ?

……

……

……

……

Question 2 :

L'Atlantide, le Rwenzoria, la Laponie et l'Amazonie sont des noms imaginaires, mais ils ressemblent à ceux de pays qui existent vraiment. Auquel de ces pays la Belgique ressemble-t-elle le plus selon vous ? Pourquoi ?

……

……

……

Rendez-vous sur ce site internet : https://www.ifitweremyhome.com/ (en anglais)

Sur ce site, vous pouvez voir ce que serait votre vie si vous étiez né·e dans un autre pays. Ne comparez pas seulement avec un pays « pauvre » mais aussi avec un pays « riche ». Qu'en tirez-vous comme conclusions ?

……

……

……

……

……

……

……

……

Fiche-réponse 2 : La richesse dans le monde

Classez ces 16 pays suivant leur degré de développement, le 1er étant le pays le plus développé et le 16e le moins développé. Essayez d'éviter les ex æquo. Si vous en avez quand même, sautez un chiffre. Par exemple : vous avez donné le chiffre 6 à deux pays, le pays suivant sera donc le 8. Concertez-vous.

Chine Capitale : Pékin (ou Beijing) Situation : Asie orientale	
Bangladesh Capitale : Dacca (ou Dhaka) Situation : Asie orientale	
Afrique du Sud Capitale : Prétoria Situation : Afrique du Sud	
États-Unis Capitale : Washington, D.C. Situation : Amérique du Nord	
Corée du Sud Capitale : Séoul Situation : Asie orientale	
Mexique Capitale : Mexico Situation : Amérique du Sud	
Brésil Capitale : Brasilia Situation : Amérique du Sud	
Ukraine Capitale : Kiev Situation : Europe de l'Est	

Inde Capitale : New Delhi Situation : Asie du Sud	
République démocratique du Congo Capitale : Kinshasa Situation : Afrique centrale	
Singapour Capitale : Singapour Situation : Asie du Sud-Est	
Botswana Capitale : Gaborone Situation : Afrique du Sud	
Éthiopie Capitale : Addis-Abeba Situation : Afrique de l'Est	
Nigeria Capitale : Abuja Situation : Afrique de l'Ouest	
Japon Capitale : Tokyo Situation : Asie orientale	
Russie Capitale : Moscou Situation : Europe de l'Est/Asie du Nord	

Comparez votre classement avec la carte ci-dessous. Chaque cercle représente un pays, la taille du cercle reflétant la taille de sa population, tandis que la couleur indique le continent. L'axe des ordonnées montre l'espérance de vie (c.-à-d. la santé) et l'axe des abscisses le revenu par personne. Les noms des pays sont en anglais. *(Source : https://historytech.files.wordpress.com/2016/04/gapmindersort.pdf)*

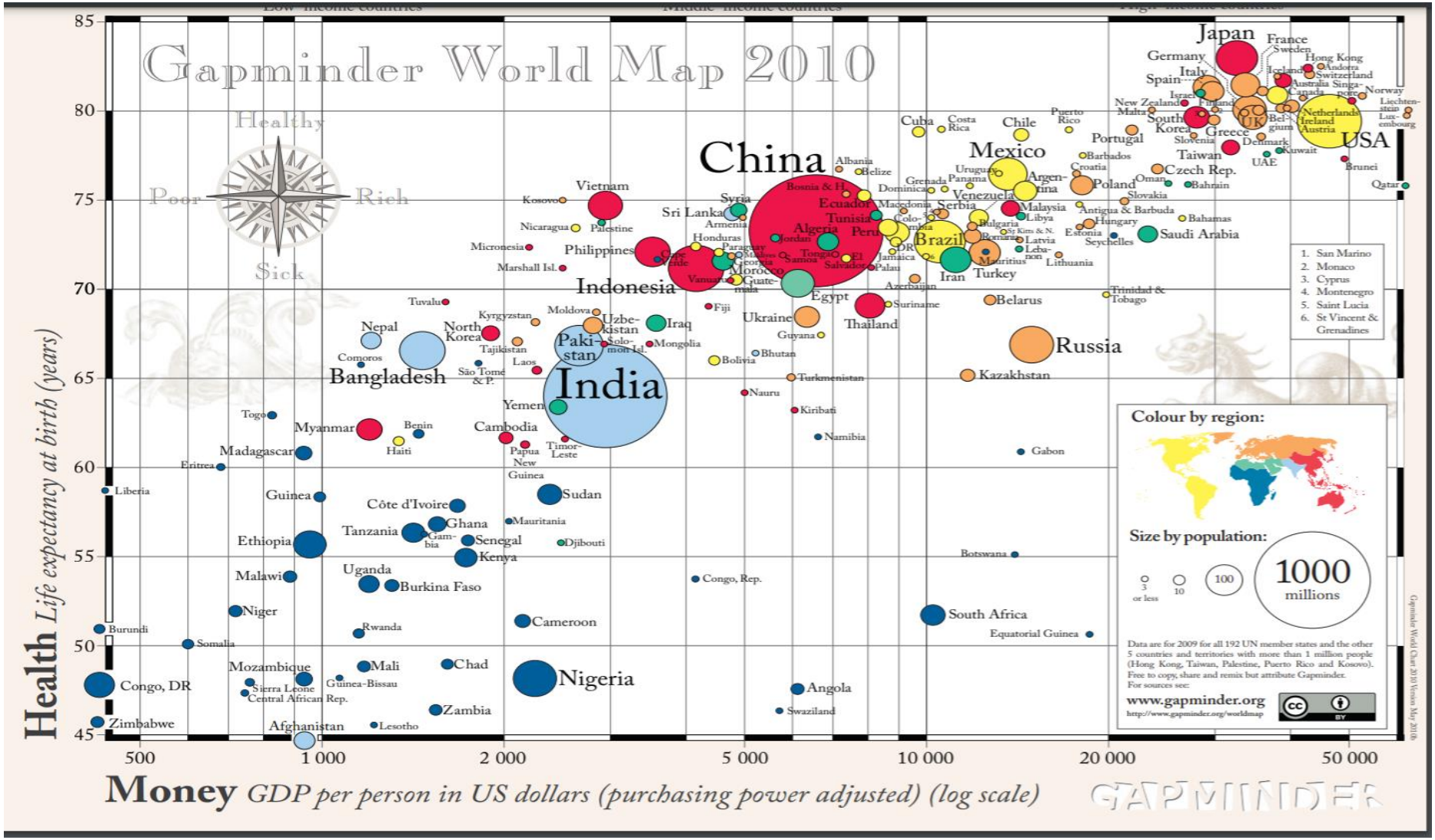

Question 1 :

Votre classement est-il conforme à la réalité ? Pour combien de pays aviez-vous deviné plus ou moins juste ?

……

Question 2 :

Cherchez une raison expliquant pourquoi, dans des pays comme l'Afrique du Sud ou le Botswana, où le revenu par personne est assez élevé, l'espérance de vie est aussi faible. Utilisez éventuellement Internet pour trouver des informations complémentaires.

……

……

……

……

……

……

Fiche-réponse 3 : La richesse en Belgique

Question 1 :

Rendez-vous sur https://www.indicators.be/fr/i/G10_GIN/fr et comparez les inégalités de revenu dans les trois régions. Où les inégalités sont-elles les plus grandes ?

……

Question 2 :

Comparez la moyenne belge avec les inégalités de revenu en Europe. Faisons-nous mieux ou moins bien ? Comparez aussi chacune des régions avec l'Europe.

……

……

……

Question 3 :

Dans les fiches info, vous avez vu que la Belgique compensait les inégalités de revenu au moyen de la sécurité sociale et des droits de succession. Réfléchissez : de quelle manière redistribueriez-vous la richesse dans un pays ? Tout à l'heure, vous présenterez votre solution au reste de la classe. Vos condisciples pourront exprimer leur approbation ou leurs objections, alors, trouvez des arguments solides !

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……